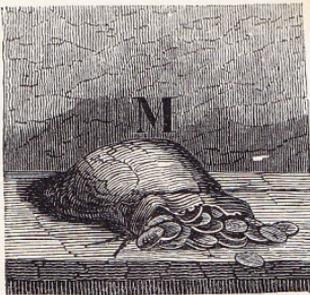




CHAPITRE XXI.

M. Josué Van Dael.



Josué Van Dael, négociant hollandais, correspondant de M. Rodin, était né à Batavia (capitale de l'île de Java); ses parents l'avaient envoyé faire son éducation à Pondichéry, dans une célèbre maison religieuse, établie depuis longtemps dans cette ville et appartenant à la compagnie de Jésus. C'est là qu'il s'était affilié à la congrégation comme *profès des trois vœux* ou membre laïque, appelé vulgairement *coadjuteur temporel*.

M. Josué était un homme d'une probité qui passait pour intacte, d'une exactitude rigoureuse dans les affaires, froid, discret, réservé, d'une habileté, d'une sagacité remarquables; ses opérations financières étaient presque toujours heureuses, car une puissance protectrice lui donnait toujours à temps la connaissance des événements qui pouvaient avantageusement

influier sur ses transactions commerciales. La maison religieuse de Pondichéry était intéressée dans ses affaires ; elle le chargeait de l'exportation et de l'échange des produits de quelques grandes propriétés qu'elle possédait dans cette colonie.

Parlant peu, écoutant beaucoup, ne discutant jamais, d'une politesse extrême, donnant peu, mais avec choix et à propos, M. Josué inspirait généralement, à défaut de sympathie, ce froid respect qu'inspirent toujours les gens rigoristes ; car, au lieu de subir l'influence des mœurs coloniales souvent libres et dissolues, il paraissait vivre avec une grande régularité, et son extérieur avait quelque chose d'austèrement composé qui imposait beaucoup.

La scène suivante se passait à Batavia pendant que Djalma se rendait aux ruines de Tchandi, dans l'espoir d'y rencontrer le général Simon.

M. Josué venait de se retirer dans son cabinet où l'on voyait plusieurs casiers garnis de leurs cartons et de grands livres de caisse ouverts sur des pupitres. L'unique fenêtre de ce cabinet, situé au rez-de-chaussée, donnant sur une petite cour déserte, était à l'extérieur solidement grillagée de fer ; une persienne mobile remplaçait les carreaux des croisées, à cause de la grande chaleur du climat de Java.

M. Josué, après avoir posé sur son bureau une bougie renfermée dans une verrine, regarda la pendule. « Neuf heures et demie... » dit-il. « Mahal doit bientôt venir. » Ce disant, il sortit, traversa une antichambre, ouvrit une seconde porte épaisse, ferrée de grosses têtes de clous à la hollandaise, gagna la cour avec précaution, afin de n'être pas entendu par les gens de sa maison, et tira le verrou à secret qui fermait le battant d'une grande barrière de six pieds environ, formidablement armée de pointes de fer. Puis laissant cette issue ouverte, il regagna son cabinet après avoir successivement et soigneusement refermé derrière lui les autres portes.

M. Josué se mit à son bureau, prit dans le double fond d'un tiroir une longue lettre ou plutôt un mémoire commencé depuis quelque temps et écrit jour par jour. (Il est inutile de dire que la lettre adressée à M. Rodin, à Paris, rue du Milieu des Ursins, était antérieure à la libération de Djalma et à son arrivée à Batavia.) Le mémoire en question était aussi adressé à M. Rodin ; M. Josué le continua de la sorte :

« Craignant le retour du général Simon, dont j'avais été instruit en interceptant ses lettres (je vous ai dit que j'étais parvenu à me faire choisir par lui comme son correspondant), lettres que je lisais et que je faisais ensuite remettre *intactes* à Djalma, j'ai dû, forcé par le temps et par les circonstances, recourir aux moyens extrêmes, tout en sauvant complètement les apparences, et en rendant un signalé service à l'humanité ; cette dernière raison m'a surtout décidé. Un nouveau danger d'ailleurs commandait impérieusement ma conduite. Le bateau à vapeur *le Ruyter* a mouillé ici hier, et il repart demain dans la journée. Ce bâtiment fait la traversée pour l'Europe, par le golfe Arabique ; ses passagers débarquent à l'isthme de Suez, le traversent et vont reprendre à Alexandrie un autre bâtiment qui les conduit en France. Ce voyage, aussi rapide que direct, ne demande que sept ou huit semaines ; nous sommes à la fin d'octobre ; le prince



M. Josué Van Dael.

Djalma pourrait donc être en France vers le commencement du mois de janvier, et d'après vos ordres, dont j'ignore la cause, mais que j'exécute avec zèle et soumission, il fallait à tout prix mettre obstacle à ce départ, puisque, me dites-vous, un des plus graves intérêts de la *Société* serait compromis par l'arrivée de ce jeune Indien à Paris avant le 15 février. Or, si je réussis, comme je l'espère, à lui faire manquer l'occasion du *Ruyter*, il lui sera matériellement impossible d'arriver en France avant le mois d'avril, car le *Ruyter* est le seul bâtiment qui fasse le trajet directement; les autres navires mettent au moins quatre ou cinq mois à se rendre en Europe. Avant de vous parler du moyen que j'ai dû employer pour retenir ici le prince Djalma, moyen dont à cette heure encore j'ignore le bon ou le mauvais succès, il est bon que vous connaissiez certains faits. L'on vient de découvrir dans l'Inde anglaise une communauté dont les membres s'appelaient entre eux *frères de la bonne œuvre*, ou *phansegars*, ce qui signifie simplement *étrangleurs*; ces meurtriers ne répandent pas le sang, ils étranglent leurs victimes moins pour les voler que pour obéir à une vocation homicide et aux lois d'une infernale divinité nommée par eux *Bhowanie*. Je ne puis mieux vous donner une idée de cette horrible secte qu'en transcrivant ici quelques lignes de l'avant-propos du rapport du colonel Sleeman, qui a poursuivi cette association ténébreuse avec un zèle infatigable; ce rapport a été publié il y a deux mois. En voici un extrait; c'est le colonel qui parle...

« Durant 1822 à 1824, quand j'étais chargé de la magistrature et de
 « l'administration civile du district de Nersingpour, il ne se commettait pas
 « un meurtre, pas le plus petit vol, par un bandit ordinaire, dont je
 « n'eusse immédiatement connaissance; mais si quelqu'un était venu me
 « dire à cette époque qu'une bande d'assassins de profession héréditaire
 « demeurait dans le village de Kundelie, à quatre cents mètres tout au
 « plus de ma cour de justice, que les admirables bosquets du village de
 « Mundesoor, à une journée de marche de ma résidence, étaient un des
 « plus effroyables entrepôts d'assassinats de toute l'Inde; que des bandes
 « nombreuses de frères de la bonne œuvre, venant de l'Indoustan et du
 « Dékan, se donnaient annuellement rendez-vous sous ces ombrages,
 « comme à des fêtes solennelles, pour exercer leur effroyable vocation
 « sur toutes les routes qui viennent se croiser dans cette localité, j'aurais
 « pris cet Indien pour un fou qui s'était laissé effrayer par des contes; et
 « cependant rien n'était plus vrai: des voyageurs, par centaines, étaient
 « enterrés chaque année sous les bosquets de Mundesoor; toute une tribu
 « d'assassins vivait à ma porte pendant que j'étais magistrat suprême de
 « la province, et étendait ses dévastations jusqu'aux cités de Poonah et
 « d'Hyderabad; je n'oublierai jamais que, pour me convaincre, l'un des
 « chefs de ces étrangleurs, devenu leur dénonciateur, fit exhumer, de
 « l'emplacement même que couvrait ma tente, treize cadavres, et s'offrit
 « d'en faire sortir du sol tout autour de lui un nombre illimité ¹. »

¹ Ce rapport est extrait de l'excellent ouvrage de M. le comte Édouard de Warren, sur l'Inde anglaise en 1845.

« Ce peu de mots du colonel Sleeman vous donneront une idée de cette société terrible qui a ses lois, ses devoirs, ses habitudes en dehors de toutes les lois divines et humaines. Dévoués les uns aux autres jusqu'à l'héroïsme, obéissant aveuglément à leurs chefs, qui se disent les représentants immédiats de leur sombre divinité, regardant comme ennemis tous ceux qui n'étaient pas des leurs, se recrutant partout par un effrayant prosélytisme, ces apôtres d'une religion de meurtre allaient prêchant dans l'ombre leurs abominables doctrines, et couvraient l'Inde d'un immense réseau. Trois de leurs principaux chefs et un de leurs adeptes, fuyant la poursuite opiniâtre du gouverneur anglais, et étant parvenus à s'y soustraire, sont arrivés à la pointe septentrionale de l'Inde jusqu'au détroit de Malacca, situé à très-peu de distance de notre île; un contrebandier, quelque peu pirate, affilié à leur association, et nommé *Mahal*, les a pris à bord de son bateau côtier, et les a transportés ici, où ils se croient pour quelque temps en sûreté, car, suivant les conseils du contrebandier, ils se sont réfugiés dans une épaisse forêt, où se trouvent plusieurs temples en ruine dont les nombreux souterrains leur offrent une retraite. Parmi ces chefs, tous trois d'une remarquable intelligence, il en est un surtout, nommé *Faringhea*, doué d'une énergie extraordinaire, de qualités éminentes qui en font un homme des plus redoutables; celui-là est métis, c'est-à-dire fils d'un blanc et d'une Indienne; il a habité longtemps des villes où se tiennent des comptoirs européens, et parle très-bien l'anglais et le français; les deux autres chefs sont un nègre et un Indien; l'adepte est un Malais. Le contrebandier *Mahal*, réfléchissant qu'il pouvait obtenir une bonne récompense en livrant ces trois chefs et leur adepte, est venu à moi, sachant, comme tout le monde le sait, ma liaison intime avec une personne on ne peut plus influente sur notre gouverneur; il m'a donc offert, il y a deux jours, à certaines conditions, de livrer le nègre, le métis, l'Indien et le Malais... Ces conditions sont : une somme assez considérable, et l'assurance d'un passage sur un bâtiment partant pour l'Europe ou l'Amérique, afin d'échapper à l'implacable vengeance des étrangleurs. J'ai saisi avec empressement cette occasion de livrer à la justice humaine ces trois meurtriers, et j'ai promis à *Mahal* d'être son intermédiaire auprès du gouverneur, mais aussi à certaines conditions, fort innocentes en elles-mêmes, et qui regardaient *Djalma*... Je m'expliquerai plus au long si mon projet réussit, ce que je vais savoir, car *Mahal* sera ici tout à l'heure. En attendant que je ferme les dépêches, qui partiront demain pour l'Europe par *le Ruyter*, où j'ai retenu le passage de *Mahal* le contrebandier, en cas de réussite, j'ouvre une parenthèse au sujet d'une affaire assez importante. Dans ma dernière lettre, où je vous annonçais la mort du père de *Djalma* et l'incarcération de celui-ci par les Anglais, je demandais des renseignements sur la solvabilité de M. le baron *Tripeaud*, banquier et manufacturier à Paris, qui a une succursale de sa maison à Calcutta. Maintenant ces renseignements deviennent inutiles si ce que l'on vient de m'apprendre est malheureusement vrai, ce sera à vous d'agir selon les circonstances. Sa maison de Calcutta nous doit, à moi et à notre collègue de Pondichéry, des sommes assez considérables, et l'on dit M. *Tripeaud* dans des affaires fort dangereusement embarrassées, ayant voulu monter

une fabrique pour ruiner, par une concurrence implacable, un établissement immense, depuis longtemps fondé par M. François Hardy, très-grand industriel. On m'assure que M. Tripeaud a déjà enfoui et perdu dans cette entreprise de grands capitaux; il a sans doute fait beaucoup de mal à M. François Hardy; mais il a, dit-on, gravement compromis sa fortune à lui, Tripeaud; or, s'il fait faillite, le contre-coup de son désastre nous serait très-funeste, puisqu'il nous doit beaucoup d'argent à moi et aux nôtres. Dans cet état de choses, il serait bien à désirer que, par les moyens tout-puissants et de toute nature dont on dispose, on parvint à discréditer complètement et à faire tomber la maison de M. François Hardy, déjà ébranlée par la concurrence acharnée de M. Tripeaud; cette combinaison réussissant, celui-ci regagnerait en très-peu de temps tout ce qu'il a perdu; la ruine de son rival assurerait sa prospérité, à lui Tripeaud, et nos créances seraient couvertes. Sans doute, il serait pénible, il serait douloureux d'être obligé d'en venir à cette extrémité pour rentrer dans nos fonds; mais de nos jours n'est-on pas quelquefois autorisé à se servir des armes que l'on emploie incessamment contre nous? Si l'on en est réduit là par l'injustice et la méchanceté des hommes, il faut se résigner en songeant que si nous tenons à conserver ces biens terrestres, c'est dans une intention toute à la plus grande gloire de Dieu, tandis qu'entre les mains de nos ennemis ces biens ne sont que de dangereux moyens de perdition et de scandale. C'est d'ailleurs une humble proposition que je vous soumets; j'aurais la possibilité de prendre l'initiative au sujet de ces créances que je ne ferais rien de moi-même; ma volonté n'est pas à moi... Comme tout ce que je possède, elle appartient à ceux à qui j'ai juré obéissance aveugle. »

Un léger bruit venant du dehors interrompt M. Josué et attira son attention. Il se leva brusquement, et alla droit à la croisée. Trois petits coups furent aussitôt extérieurement frappés sur une des feuilles de la persienne. « C'est vous, Mahal? » demanda M. Josué à voix basse. « — C'est moi, » répondit-on du dehors, et aussi à voix basse. « — Et le Malais? — Il a réussi... — Vraiment! » s'écria M. Josué avec une expression de profonde satisfaction... Vous en êtes sûr? — Très-sûr; il n'y a pas de démon plus adroit et plus intrépide. — Et Djalma? — Les passages de la dernière lettre du général Simon, que je lui ai cités, l'ont convaincu que je venais de la part du général, et qu'il le trouverait aux ruines de Tchandi. — Ainsi, à cette heure...? — Djalma est aux ruines, où il trouvera le noir, le métis et l'Indien. C'est là qu'ils ont donné rendez-vous au Malais qui a tatoué le prince pendant son sommeil. — Avez-vous été reconnaître le passage souterrain? — J'y suis allé hier... une des pierres du piédestal de la statue tourne sur elle-même... l'escalier est large... il suffira. — Et les trois chefs n'ont aucun soupçon sur vous? — Aucun... je les ai vus ce matin... et ce soir le Malais est venu tout me raconter, avant d'aller les rejoindre aux ruines de Tchandi, car il était resté caché dans les broussailles, n'osant pas s'y rendre durant le jour. — Mahal... si vous avez dit la vérité, si tout réussit, votre grâce et une large récompense vous sont assurées... Votre place est arrêtée sur *le Ruyter* : vous partirez demain : vous serez ainsi à l'abri de la vengeance des étran­glés, qui vous poursuivraient jusqu'ici

pour venger la mort de leurs chefs. Puisque la Providence vous a choisi pour livrer ces trois grands criminels à la justice... Dieu vous bénira... Allez de ce pas m'attendre à la porte de M. le gouverneur... je vous introduirai ; il s'agit de choses si importantes que je n'hésite pas à aller le réveiller au milieu de la nuit... Allez vite... je vous suis de mon côté. » On entendit au dehors les pas précipités de Mahal qui s'éloignait, et le silence régna de nouveau dans la maison...

M. Josué retourna à son bureau, ajouta ces mots en hâte au mémoire commencé :

« Quoi qu'il arrive, il est maintenant impossible que Djalma quitte Batavia... Soyez rassuré, il ne sera pas à Paris le 15 février de l'an prochain... Ainsi que je l'avais prévu, je vais être sur pied toute la nuit, je cours chez le gouverneur, j'ajouterai demain quelques mots à ce long mémoire que le bateau à vapeur *le Ruyter* portera en Europe. »

Après avoir refermé son secrétaire, M. Josué sonna bruyamment, et, au grand étonnement des gens de sa maison surpris de le voir sortir au milieu de la nuit, il se rendit en hâte à la résidence du gouverneur de l'île.

Nous conduirons le lecteur aux ruines de Tchandi.





Faringhea

LE

JUIF ERRANT

PAR

EUGÈNE SÜE

ÉDITION

ILLUSTRÉE PAR M. LOUIS HUARD,

Et par MM. Eugène Verboeckhoven, Lauters, Hendrickx, Le Hon,
T' Schaggeny, Stroobant, Kreins, Van Marcke,
Van der Hecht, etc.

TOME PREMIER.



BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIBRAIRIE, IMPRIMERIE ET FONDERIE.

1846